

Lettre d'information auprès des habitants du territoire du SMAEP de la Goële / 2025

Le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) de la Goële exerce, en lieu et place des collectivités adhérentes, toutes les compétences résultant de la mise en œuvre du service d'eau potable définies par les articles L.2224-7 et L. 2224-7-1 du Code général des collectivités territoriales : la production par captage ou pompage, la protection des points de prélèvements, de traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine. Il peut être amené à établir en dehors de son périmètre des ouvrages nécessaires au fonctionnement de son service.

+ 50 000 habitants 26 communes



Le SMAEP de la Goële a été formé entre les établissements publics suivants :

- La Communauté de communes Plaines et Monts de France (CCPMF) en représentation-substitution des communes de Cuisy, Marchémoret, Montgé-en-Goële, Nantouillet, Oissery, Le Plessis-l'Évêque, Saint-Mesmes, Saint-Pathus et Vinantes.
- La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) en représentationsubstitution des communes de Chennevièreslès-Louvres, Compans, Dammartin-en-Goële, Epiais-lès-Louvres, Juilly, Longperrier, Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Othis, Rouvres, Saint-Mard, Thieux, Vémars et Villeneuve-sous-Dammartin.
- La Communauté de communes du Pays du Valois (CCPV) en représentation-substitution de la commune de Ver-sur-Launette.

Une nouvelle tarification progressive pour une gestion durable de l'eau.

L'eau est une ressource précieuse qu'il est essentiel de préserver, tant pour des raisons environnementales que pour garantir un service public de qualité sur le long terme.

Le SMAEP doit répondre à un double impératif : financier (garantir un équilibre budgétaire pérenne) et social et environnemental (promouvoir une consommation responsable, tout en veillant à préserver l'accessibilité financière de l'eau pour tous les usagers).

Face aux enjeux de sobriété d'équité et de pérennisation, le SMAEP de la Goële adapte une tarification progressive pour encourager une consommation plus responsable et assurer un financement équilibré du service.

L'un des objectifs majeurs de cette réforme est d'assurer une tarification équitable des coûts entre les usagers.

Un accès équitable et abordable à l'eau

Les consommations essentielles (jusqu'à 50 m³/an) bénéficient d'un tarif abordable qui garantit l'accessibilité financière de l'eau à tous les abonnés.

Une incitation à la sobriété

La majoration tarifaire des consommations de confort ou professionnelles élevées (au-delà de 200 m³) encourage les ménages et entreprises à adopter des comportements plus responsables, en réduisant les usages non essentiels.



Préservation de la ressource en eau grâce à la sécurisation des forages et à l'amélioration des équipements de traitement.

Réduction des pertes dans les réseaux via des opérations de réhabilitation et de sectorisation.

Renforcement de la résilience du réseau intercommunal pour mieux faire face aux crises (sécheresses, incidents).

Anticipation des besoins futurs dans un contexte de changement climatique.

Une tarification adaptée (à chaque usage)

De 0 à 50m³ Eau vitale et essentielle De 51 à 200m³ Eau utile

De 201 à > 3 000m³ Eau à usage de confort ou professionnel

La nouvelle tarification 2025 repose sur 2 principes :

une part fixe annuelle

déterminée selon le diamètre du compteur d'eau permettant de garantir un financement stable du service.

Diamètre de compteurs	Part fixe appliquée
Ø 12 - Ø 15 - Ø 20	12€
Ø 30	15€
Ø 40	30€
Ø 50 - 60	40€
Ø 65	60€
Ø 80	100€
Ø 100	150€
Ø 150	200€
Ø 200	250€

une part variable

avec cinq tranches de consommation

Part variable collectivite	m³	Tarifs 2025
Tranche 1	0-50	0,6500€
Tranche 2	51-200	0,7475€
Tranche 3	201-300	0,8125€
Tranche 4	301-3 000	0,9750€
Tranche 5	>3 000	1,0400€

Communes concernées

Cuisy, Chennevières-lès-Louvres, Compans, Dammartin-en-Goële, Epiais-lès-Louvres, Juilly, Le Mesnil-Amelot, Le Plessis-l'Évêque, Longperrier, Marchémoret, Mauregard, Montgé-en-Goële, Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Nantouillet, Oissery, Othis, Rouvres, Saint-Mesmes, Saint-Mard, Saint-Pathus, Thieux, Vémars, Villeneuve-sous-Dammartin et Vinantes.



Grâce à la tarification progressive, nous assurons la pérennité du service tout en responsabilisant chacun face à sa consommation d'eau.

Ensemble, adoptons une gestion positive et responsable de l'eau!

Votre engagement est essentiel pour préserver cette ressource précieuse. Grâce à cette nouvelle tarification, nous garantissons un service équitable, durable et adapté aux défis de demain.





dans la cuisine

- Ne pas laisser couler l'eau en lavant la vaisselle, utiliser un bac ou un lave-vaisselle (qui consomme souvent moins d'eau).
- Récupérer l'eau de cuisson et de rinçage des fruits et légumes pour la réutiliser (arrosage des plantes, prélavage des plats incrustés...).
- **Remplir complètement** le lave-vaisselle et la machine à laver et réutiliser l'eau du bac du sèche-linge.



dans la salle de bain

- Prendre des douches courtes (5 minutes max) au lieu de prendre des bains.
- Fermer le robinet en se brossant les dents ou en se savonnant.
- Installer des mousseurs ou réducteurs de débit sur les robinets et la douche.
- Utiliser une chasse d'eau à double commande ou mettre une bouteille d'eau ou brique dans le réservoir pour réduire la quantité d'eau par chasse.
- Récupérer l'eau froide de la douche en attendant qu'elle chauffe



dans le jardin et pour le ménage

- **Utiliser l'eau pluviale** pour l'arrosage des plantes du jardin (installation d'un récupérateur d'eau de pluie)
- Arroser le matin ou le soir pour limiter l'évaporation et privilégier l'eau de pluie (récupération d'eau).
- Utiliser un balai plutôt qu'un jet d'eau pour nettoyer les extérieurs.
- Laver sa voiture avec un seau plutôt qu'un tuyau d'arrosage.
- Planter des espèces adaptées au climat et peu gourmandes en eau.



autres astuces...

- **Réparer les fuites :** un robinet qui goutte peut gaspiller des milliers de litres par an.
- Surveiller sa consommation avec un compteur d'eau et identifier les gaspillages.

